



Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

14 janvier 2019

Place de la Majorie à Sion

Abattage d'un arbre pour des raisons de sécurité

L'Etat du Valais par le Service des bâtiments, monuments et archéologie doit procéder à l'abattage d'un vieil érable situé sur la place de la Majorie dans la vieille ville de Sion.

Un érable situé à la place de la Majorie en vieille ville de Sion présente des pourritures profondes dans le tronc, dans les charpentières (branches qui partent directement depuis le tronc) ainsi qu'un dépérissement général de la couronne.

Durant plusieurs années, des efforts ont été consentis pour le conserver. Sa couronne a été régulièrement élaguée et des mesures de soutien et de renforcement ont été entreprises. Malgré cela, au vu de l'état de dépérissement toujours croissant du sujet, un examen de l'intérieur de l'arbre par tomographie a été effectué. Il s'est avéré que celui-ci représente un danger très élevé de ruptures de charpentières.

Vu l'emplacement que ce végétal occupe, l'abattage est nécessaire afin de préserver la sécurité des piétons et autres utilisateurs de cette place et de la rue des Châteaux.

Personne de contact :

Jean-Joël Crettaz, responsable des aménagements extérieurs, Service des bâtiments, monuments et archéologie, 027 606 38 21

